

# FAQ OPÉRATEURS – MARKETPLACE BORDEAUX FÊTE LE VIN

Dernière mise à jour : 01/04/2025

FAQ opérateurs – Marketplace Bordeaux Fête le Vin .....	1
Résumé express .....	1
Pourquoi une marketplace ? .....	1
Qui peut participer ? .....	2
Est-ce obligatoire ? .....	2
Quels vins peuvent être mis en vente ? .....	2
Comment fonctionne la logistique ? .....	2
Les vins doivent-ils être livrés en droits acquittés ? .....	2
Dois-je payer des frais ? .....	2
Qui fixe le prix de vente ? .....	3
Quand recevrai-je le paiement de mes ventes ? .....	3
Que dois-je faire pour participer ? .....	3
Et côté consommateur ? .....	3

## Résumé express

- 👉 Une boutique en ligne pour vendre vos vins dégustés pendant Bordeaux Fête le Vin
- 👉 Logistique centralisée par Dartess, sans frais pour vous
- 👉 Paiement sous 2 à 3 semaines après expédition
- 👉 Référencement obligatoire des vins proposés à la dégustation

## POURQUOI UNE MARKETPLACE ?

Pour permettre aux visiteurs de **commander facilement les vins dégustés sur les pavillons** de Bordeaux Fête le Vin, via une boutique en ligne dédiée, **ouverte pendant et jusqu'au lendemain de l'événement**. Les commandes seront livrées à domicile **sous 2 semaines**.

---

### **QUI PEUT PARTICIPER ?**

Tous les **opérateurs présents sur les pavillons officiels** de Bordeaux Fête le Vin : vignerons et négociants.

---

### **EST-CE OBLIGATOIRE ?**

Oui, le **référencement des cuvées dégustées est requis** pour tous les opérateurs présents. Cela garantit **la continuité entre dégustation et achat** pour les visiteurs.

---

### **QUELS VINS PEUVENT ÊTRE MIS EN VENTE ?**

Uniquement les **vins proposés à la dégustation** sur l'événement.  
Un **stock maximum sera à définir par vos soins** pour chaque référence, en fonction de vos disponibilités.

---

### **COMMENT FONCTIONNE LA LOGISTIQUE ?**

Une **logistique centralisée** est mise en place via le logisticien DARTESS.  
Vous devrez simplement **déposer les vins commandés dans un point de collecte proche de chez vous (relais Dartess ou Maisons des vins)**, dans un **délai court après l'événement** (2 à 3 jours, date précise à venir).  
Les commandes seront ensuite **préparées et expédiées par un logisticien partenaire**.

---

### **LES VINS DOIVENT-ILS ÊTRE LIVRÉS EN DROITS ACQUITTÉS ?**

Oui. Tous les vins livrés dans le cadre de la marketplace doivent être **en droits acquittés**.

Les accises doivent avoir été réglées par l'opérateur **avant la livraison** chez Dartess.

👉 Aucun vin en droits suspendus ne pourra être accepté dans l'entrepôt logistique.

---

### **DOIS-JE PAYER DES FRAIS ?**

Non, **aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé**.

👉 Il vous est simplement **recommandé d'intégrer les coûts logistiques**

**dans votre PVC** (prix de vente consommateur). Ces coûts seront communiqués à l'avance pour vous permettre de les anticiper.

---

### **QUI FIXE LE PRIX DE VENTE ?**

**Vous êtes libre de fixer votre PVC.**

Vous aurez accès à un **espace personnel** pour ajuster vos tarifs.

---

### **QUAND RECEVRAI-JE LE PAIEMENT DE MES VENTES ?**

Vous serez rémunéré sous 2 à 3 semaines après expédition des commandes.

---

### **QUE DOIS-JE FAIRE POUR PARTICIPER ?**

1. **Signer électroniquement un contrat de participation** (à venir par email).
  2. **Vous connecter à l'outil dédié** pour :
    -  Vérifier vos informations
    -  Compléter vos fiches produits (PVC, visuels...)
    -  Suivre l'évolution des commandes
- 

### **ET CÔTÉ CONSOMMATEUR ?**

Voici le message qu'ils verront :

**Dégustez, cliquez, commandez !**

Vos vins coups de cœur **livrés chez vous, en quelques clics.**

Une boutique en ligne **accessible pendant l'événement**, ouverte jusqu'au lendemain de Bordeaux Fête le Vin.